

SALVADOR: «VIVRE LA GUERRE AU QUOTIDIEN»

De prime abord, rien ne distingue San Miguel de n'importe quelle autre ville du Salvador. Il s'agit davantage d'un gros bourg d'ailleurs que d'une ville proprement dite: un gros bourg aux rues rectilignes et nettes comme des règles d'écolier, et qu'anime en permanence une foule bon enfant qu'on a quelque peine à croire plongée dans une interminable guerre civile. La tension n'est en effet guère perceptible du premier coup d'œil. Il faut vraiment rechercher du regard les soldats de l'armée qui patrouillent par petits groupes dans les rues du centre, car ils sont assez discrets.



Photo: C. Peduzzi, CICR.

Assistance multiforme

Pourtant, San Miguel est au cœur d'une des zones les plus agitées du pays. Au nord, se trouve le département du Morazan, où les affrontements sont quasi quotidiens. De ce fait, des milliers de paysans sont contraints de fuir les zones de combat. Ils viennent chercher la relative quiétude de San Miguel et de ses terres avoisinantes. Ces constants mouvements de populations et le caractère conflictuel de toute la région ont obligé le CICR à ouvrir une sous-délégation à San Miguel. Composée de onze délégués permanents, elle fournit une assistance multiforme à plus de 50 000 personnes déplacées: soins médicaux, vivres, logement et matériel de construction. Elle couvre une très vaste région, qui englobe les quatre départements orientaux du pays: San Miguel, Morazan, La Union et Usulután.

Outre les 50 000 personnes assistées, la sous-délégation tente d'aider quelque 70 familles qui viennent chaque mois grossir les rangs des déracinés du Morazan. «La difficulté pour le délégué chargé des secours», confie François, «c'est de mettre à jour nos cartes donnant droit à une aide alimentaire et d'ériger à temps les logements pour les gens nouvellement déplacés». En réalité, la situation évolue très vite dans l'est du pays, et le CICR doit, ici plus qu'ailleurs, faire preuve de rapidité d'exécution et de souplesse.

«Mais, attention», poursuit François, «nous ne cherchons pas à nous substituer à l'initiative des Salvadoriens. Ils continuent à fabriquer eux-mêmes leurs maisonnettes, et nous leur donnons juste quelques outils et du matériel de base comme la tôle ondulée. Le bois par contre est directement acheté sur place. Et moi», ajoute-t-il dans un large sourire, «je les conseille parce que je suis architecte de formation.»

SALVADOR (suite)

Messages familiaux

A San Miguel, l'activité de la sous-délégation du CICR revêt aussi un aspect plus traditionnel, par exemple, pour tout ce qui concerne la recherche de personnes disparues et la distribution de courrier entre familles séparées. Néanmoins, toutes ces activités sont tributaires des conditions de sécurité régnant autour de San Miguel. Parfois, les délégués demeurent bloqués dans la ville, et les distributions, visites et recherches de personnes sont suspendues... Inutile en effet de jouer les intrépides au détriment d'une élémentaire prudence.

En ce mercredi humide et torride, nous avons de la chance : la route du sud est ouverte, malgré les légers affrontements armés de la veille. A 14 h, on s'installe dans la voiture de Pierre, un délégué chargé des secours et qui traite aussi des dossiers de l'Agence de recherches : complémentarité oblige... Et c'est le départ vers le hameau de Chirilagua, à une quarantaine de kilomètres de San Miguel, au centre d'une région conflictuelle. But de la mission : transmettre le message d'un fils à sa mère. Un petit mot de rien du tout, juste pour dire que tout va bien, mais qui explosera comme une bombe de joie dans le cœur de cette mère qui commençait à perdre espoir.

Le fils vit « quelque part » à San Salvador, où il a pris contact avec le CICR, car il se sentait menacé. Il s'agit donc avant tout d'un individu à protéger, et dont la mère attend un signe.

Lorsque le contact est noué, par l'entremise du message et du délégué, dans la petite cabane qui sert de logis à la famille du jeune homme, l'émotion est grande, tant chez Pierre que chez la mère et la grand-mère. On se parle à voix basse, autour du foyer de braises sur lequel mijotent les « frijoles » traditionnels. Il est convenu de faire passer un message en retour vers le fils resté dans la capitale.

Si elle le désire, sa mère pourra même lui rendre visite, la responsable de l'Agence de recherches à San Salvador s'occupant des détails de la rencontre.

Après une bonne heure de discussions, de gestes apaisants et de patience de part et d'autre, le lien de confiance est établi. Les deux femmes regardent Pierre comme un ami, quelqu'un qui vient de leur apporter des nouvelles fraîches d'un enfant perdu de vue.

Quand on reprend la route en direction de San Miguel, avec à bord une vieille femme au bras cassé que l'on va déposer à l'hôpital de la ville, Pierre ne paraît pas plus ému que de coutume. Pour lui, c'est une mission comme une autre, un geste humanitaire dans la plus belle tradition. Mais pour nous qui voyons cela pour la première fois, c'est l'illustration éclatante d'une nécessité.



1987, Salvador ; un délégué écrit sous dictée des messages familiaux.

Photo : D. Laverrière, CICR.

« PRÉSENCE EN ANGOLA » — ÉTUDE DE CAS

Le Comité international de la Croix-Rouge a ouvert sa délégation en Angola le 11 juin 1975, mais ses relations avec les responsables angolais sont encore plus anciennes. Depuis 1972, en effet, le CICR a eu des contacts réguliers en Afrique avec les mouvements de libération angolais, auxquels il a fourni une assistance humanitaire de base en particulier des secours médicaux. En outre, ses délégués ont visité à de nombreuses reprises les combattants angolais détenus par l'armée portugaise et, réciproquement, les prisonniers portugais en mains des mouvements de libération. Ils ont aussi été chargés de convoier certains prisonniers libérés.

En mai 1975, devant l'aggravation du conflit, une mission du CICR s'est rendue en Angola pour évaluer les besoins de la population. Un délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge s'est joint à cette mission pour étudier, avec les responsables de la Croix-Rouge régionale d'Angola (toujours rattachée à la Croix-Rouge portugaise), un programme de développement devant permettre à celle-ci de devenir opérationnelle dans le cadre d'une intervention d'urgence. A l'occasion de cette mission, les représentants du CICR ont également pris contact avec le Gouvernement de transition de l'Angola qui a sollicité leur assistance. Rappelons que l'installation d'un Gouvernement de transition quadripartite à Luanda — composé de représentants du MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) du FNLA (Front national de libération de l'Angola), de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) ainsi que du Portugal — est intervenue le 31 janvier 1975, conformément aux décisions prises le 15 janvier de la même année lors de la signature des accords d'Alvor fixant les différentes étapes de l'accession de l'Angola à l'indépendance.

Ayant reçu l'accord de toutes les autorités intéressées, le Comité international de la Croix-Rouge a été en mesure d'agir dans les plus brefs délais :

- le 11 juin, ouverture de la délégation du CICR en Angola ;
- le 23 juin, mise sur pied d'un plan opérationnel pour l'action d'assistance ;
- le 1^{er} juillet, lancement d'un appel à 17 Sociétés nationales pour le soutien de l'action ;
- le 10 juillet, arrivée de la première équipe médico-chirurgicale.

En quelques semaines, l'action s'est rapidement développée avec l'arrivée, le 5 août, de deux nouvelles équipes médicales et, au fur et à mesure des besoins, de délégués supplémentaires.

Les deux principaux volets de tout action du CICR, à savoir la protection et l'assistance des victimes de la guerre, ont trouvé un champ d'application dans les trois zones FNLA, MPLA et UNITA, avec le meilleur équilibre possible, compte tenu des besoins : visites de prisonniers en mains de chaque mouvement, distributions de secours dans chaque région, une équipe chirurgico-médicale dans chaque zone, messages Croix-Rouge échangés à travers tout le pays.

Le souci des responsables FNLA, MPLA et UNITA de favoriser une action de secours pour l'ensemble de la population angolaise victime des combats, ainsi que la confiance qu'ils ont témoignée au CICR pour son impartialité ont permis aux délégués de se mouvoir librement sur tout le territoire angolais et d'intervenir sur la base du seul critère d'urgence humanitaire.

Activités traditionnelles

Le travail dans le domaine traditionnel de la protection a débuté lors de la guerre d'indépendance déjà, c'est-à-dire bien avant l'ouverture même de la délégation du CICR en Angola.

Dès le mois de juin 1975, deux groupes de personnes ont bénéficié, selon l'esprit et la lettre des Conventions de Genève, de la protection et de l'assistance du CICR : d'une part, les prisonniers, d'autre part les personnes civiles ou militaires ayant cherché protection auprès des forces armées portugaises, soit environ 1300 personnes. Lors de leurs visites aux prisonniers, les délégués du CICR ont établi des listes nominatives, transmis entre les détenus et leurs familles des messages ainsi que des paquets. A titre indicatif, les effectifs dans les 10 centres de détention visités vers fin novembre 1975 atteignaient un total de 493 prisonniers.

En outre, le CICR a directement participé aux échanges de prisonniers en mettant à disposition son avion DC-6. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, 962 prisonniers civils et militaires ont ainsi été transportés.